



ANNEXE AUX INSTRUCTIONS GENERALES DE COURSE.

Cette annexe mentionne des précisions générales vis-à-vis des Instructions Générales de Course.

5.1. Programme des courses.

Vendredi 09 octobre

18 h à 20H confirmation des inscriptions
A partir de 19 h Soirée grillades

Samedi 10 Octobre

- 8 h 00 : confirmation des inscriptions,
- 10 h 30 : briefing de course aux concurrents
- 11 h 30 : signal d'avertissement pour le premier départ
- 19 h 30 : Soirée dîner avec orchestre réservée aux 200 premières personnes inscrites (15€ par personne, repas complémentaire accompagnant possible) à la Lucarne d'Arradon.

Dimanche 11 Octobre

- 9 h 30 : briefing de course aux concurrents
- 10 h 30 : signal d'avertissement pour les premiers départs
- 16 h 30 : remise des prix à la Lucarne d'Arradon et buffet léger

6. Pavillon(s) de Classe(s).

C1:	Blanc marqué « C1 »
Formule 18 :	Blanc marqué « F 18 »
HC16/ C3 spi :	Blanc marqué « C3 »
Dart 18/ Nacra 5.7 :	Blanc marqué série
Flying phantom et Nacra 20 flying	Flamme bleue

Un ruban rouge d'identification des concurrents de la classe **C1** est attaché à la latte supérieure

7. Zone de course.

Golfe du Morbihan et Baie de Kerjouanno

8.6. Cartes des parcours (références, dates).

Carte du golfe du Morbihan (carte SHOM 7137L, édition 15/02/2012)

18. Système de classement retenu :

Système 1 de points à minima : HC16/ C3 / SL16/ Dart 18/ Nacra 5.7

Système 2. en temps cumulé par addition des temps réels (monotypie) ou compensés (multi séries - handicap) Formule 18, C1, Flying phantom et Nacra 20 flying.

18.4. Nombre de courses à valider pour valider l'épreuve.

Une course suffit pour valider l'épreuve.

Le nombre de courses requis pour retirer le plus mauvais résultat est de 4 (système 1),

22. Bateaux Officiels : ils arboreront une flamme blanche. Les bateaux pointeurs arborent un pavillon blanc

23. Bateaux accompagnateurs : ils arboreront une flamme rouge



CATAGOLFE 2015



24.2. Réduction ou annulation après le départ. En dehors des procédures prévues dans les IGC, les concurrents seront prévenus d'une réduction par l'envoi sur un bateau du Comité de Course d'un pavillon bleu et du pavillon « S » du code international accompagnés de 2 signaux sonores.

24.5 Zone des 300m et Zone de baignade

La navigation est autorisée dans la bande des 300 mètres, hors zone de baignade

25. Prescriptions de Sécurité. Pour tous les bateaux : 1 pagaie d'1 mètre au moins, 1 bout de remorquage à poste de 15 m de long et 6 mm de diamètre, 1 bout de redressage à poste de 4 m de long et 10 mm de diamètre, 2 brassières homologuées ou certifiées CE et combinaison iso thermique, 1 compas de route fixé au bateau (pour les F18, C1, Flying phantom et Nacra 20 flying), un miroir de signalisation, 1 radio VHF étanche multicanaux ou 1 téléphone portable dans un sac étanche. Chaque concurrent doit porter sur lui, dès qu'il est sur l'eau, un Flash light et un stick lumineux, type cyalume vert. Autres équipements autorisés : GPS portable et compas électronique, cela modifie les règles de jauge de la classe F18.

Le respect du balisage est laissé à l'appréciation et à la responsabilité de chaque skipper, il est fortement conseillé. Chaque skipper est responsable des éventuels dommages résultant de la non-application de ces consignes.

Les règles techniques et de sécurité des supports à foils de la FFVoile s'appliquent sur l'épreuve.

29. Horaires de marées.

Les informations ci-dessous données à titre indicatif, correspondent au site d'ARRADON, les concurrents effectueront les éventuelles corrections nécessaires pour les autres sites du Golfe.

	<u>Samedi 10 Octobre 2015</u>	<u>Dimanche 11 octobre 2015</u>
Coefficients	(68-72)	(76-79)
Pleine Mer	18h26	18h58
Basse Mer	12h13	12h49

29.1 PRIX

Les catamarans inter séries dont le rating est inférieur à 0.9 seront classés en inter séries extrêmes, au niveau de la remise des prix.

INSTRUCTIONS PARTICULIERES D'ETAPES.

1. Avis aux Concurrents

Les avis aux concurrents sont affichés sur le tableau officiel situé sur le Parking dériveur près de la capitainerie

2. Briefing des concurrents. Samedi à 10H30, dimanche à 9H30, sur la terrasse du bar l'Abricotier.

4. SIGNAUX FAITS A TERRE.

Mât de Pavillon. Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé sur le Parking dériveur près de la capitainerie

5. PROGRAMME DES COURSES.

Heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course :

Samedi 10 octobre 11H30,

Dimanche 11 Octobre à 10H30,

Le dernier jour de la régata, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 15h0



CATAGOLFE 2015



8. PARCOURS

Les parcours et marques des raids sont décrits dans les IPE, le numéro du parcours à effectuer sera affiché à l'arrière du bateau Comité, au plus tard à l'envoi du signal d'avertissement.

En fonction des conditions météorologiques, les parcours pourront être inversés. Les concurrents seront informés par l'envoi sur le bateau Comité de Course avant ou avec le signal d'avertissement du pavillon « R » du code international.

9. MARQUES

Les bouées utilisées sur les raids sont coniques rouge, blanche ou jaune.

Aux marques comportant un astérisque (*) dans les IPE, il pourra y avoir réduction de parcours.

10. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES.

Les zones éventuellement considérées comme des obstacles sont définies dans un document affiché sur le tableau officiel.

11.2. LIGNE DE DEPART.

La zone de départ est située devant le port d'Arradon, entre l'île Piren, les îles Logoden et l'île Holavre.

Les extrémités de la ligne de départ sont déterminées par le mât du bateau du comité de course arborant un pavillon orange et le coté parcours d'une bouée conique jaune.

Marque de dégagement : Bouée conique rouge.

13.3 CHANGEMENT DU BORD SUIVANT DU PARCOURS.

Aux marques comportant un astérisque (*) dans les IPE, il pourra y avoir réduction de parcours, soit :

- en ayant ensuite à rejoindre la zone d'arrivée initialement prévue en tenant compte des marques de parcours initialement positionnées entre cette marque et la zone d'arrivée normale.

Dans ce cas, le bateau du comité de course arborera le pavillon "O"

- une réduction selon la règle 32 des RCV.

- une réduction selon l'article 8.5 des IGC

Ceci modifie la règle 32.2.

14. LIGNE D'ARRIVEE.

La zone d'arrivée normale (sans réduction de parcours) est située à proximité de la cale de mise à l'eau du parking dériveurs du port d'Arradon, dans le sud de la capitainerie du port d'Arradon.

Les extrémités de la ligne d'arrivée sont déterminées par le mât d'un bateau du Comité de Course arborant un pavillon orange et une bouée conique blanche.

16. HEURES ET TEMPS LIMITES.

Pour le premier bateau pour finir la course, pas de temps limite. Le temps limite pour tout bateau pour finir la course après l'arrivée du premier de sa classe varie selon les parcours :

IPE 1, 2, 6, 9, 10 : 1 H 00 après l'arrivée du premier de chaque série,

IPE 3, 4, 5, 8 : 40 min. après l'arrivée du premier de chaque série.

IPE 7, 11, 12, 13 : 15min. après l'arrivée du premier de chaque série.

Pour les C1, le temps limite sera pris après l'arrivée du premier 16 pieds

17 RECLAMATIONS, RECONNAISSANCES D'INFRACTION ET DEMANDES DE REPARATION.

17.2 Pour chaque classe, le temps limite du dépôt des réclamations est de une heure après que le dernier bateau de la classe (ou série) a fini la dernière course du jour.



IPE 1

Grand Parcours « Boédic – Port Navalo » (19M)

Ligne de départ (art.11.2 des I.G.C. et des IPE)

Bouée de dégagement éventuelle à contourner (art. 11.2 des IPE)

Bouée cardinale ouest Boédic à contourner en la laissant à tribord

Les deux Iles Logoden à laisser à tribord

Ile Pirenn à laisser à bâbord

* Bouée latérale rouge Roche Colas à laisser à tribord

Ile Stibiden à laisser à tribord.

* **Porte mouillée devant le mole de Port Navalo** : entre une bouée conique jaune, à tribord et un bateau du Comité de Course arborant un pavillon Blanc à bâbord

Ile du grand Vézit à laisser à tribord.

Ile aux Moines à laisser à tribord

Perches vertes des réchauds, au Nord Ouest de l'Ile-aux-Moines, à laisser à tribord.

* Bouée latérale rouge Logoden, mouillée près de la pointe d'Arradon, à laisser à tribord

Ligne d'arrivée : (art.14 des I.G.C.)

Remarque :

Si le bateau du Comité de Course situé à côté du mole de Port Navalo arbore un pavillon O, ceci signifie : « l'Ile du grand Vézit n'est plus à respecter comme marque de parcours ». C'est à dire que les bateaux vont directement à la ligne d'arrivée en laissant l'Ile aux Moines à tribord, tout en respectant les marques de parcours qui les séparent de la ligne d'arrivée.



IPE 2

Grand parcours « Port Navalo - Boëdic » (17.5M)

Ligne de départ (art.11.2 des I.G.C. et des IPE)

Bouée de dégagement éventuelle à contourner (art. 11.2 des IPE)

Pointe Nord de l'Ile aux Moines (Le Trech') à bâbord.

Perches vertes des réchauds, au Nord Ouest de l'Ile-aux-Moines, à bâbord.

***Porte mouillée devant le mole de Port Navalo :** entre une bouée conique jaune, marquée Blanc, à tribord et un bateau du Comité de Course arborant un pavillon blanc à bâbord

Ile du grand Vézit à laisser à tribord.

Pointe Sud de l'Ile aux Moines (Penhap) à bâbord

* Bouée Roche Colas à bâbord

*Bouée latérale verte de Pirenn à contourner en la laissant à tribord.

*Bouée cardinale Boëdic à contourner en la laissant à bâbord

Ligne d'arrivée : (art.14 des I.G.C. et des IPE)

Remarque :

*Si le bateau du Comité de Course situé à côté du mole de Port Navalo arbore un **pavillon O**, ceci signifie : « l'Ile du grand Vézit n'est plus à respecter comme marque de parcours ». C'est à dire que les bateaux vont directement à la ligne d'arrivée en laissant l'Ile aux Moines à bâbord, tout en respectant les marques de parcours qui les séparent de la ligne d'arrivée.*



CATAGOLFE 2015



IPE 3

« Tour de l’Ile aux Moines » (9 M)

Ligne de départ (art.11.2 des I.G.C. et des IPE)

Bouée de dégagement éventuelle à contourner (art. 11.2 des IPE)

Pointe Nord de l’Ile aux Moines (Le Trech’) à bâbord.

Perches vertes des réchauds, au Nord Ouest de l’Ile-aux-Moines, à bâbord.

Pointe Sud de l’Ile aux Moines (Penhap) à bâbord.

*Bouée latérale rouge Roche Colas à laisser à bâbord

* Bouée latérale rouge Logoden, mouillée près de la pointe d’Arradon, à laisser à tribord

Ligne d’arrivée : (art.14 des I.G.C. et des IPE)

IPE 4

« Irus – Boëdic – Ile aux Moines » (12.5M)

Ligne de départ (art.11.2 des I.G.C. et des IPE)

Bouée de dégagement éventuelle à contourner (art.8.2 des I.G.C.)

Pointe Nord de l’Ile aux Moines (Le Trech’) à bâbord.

Contourner l’Ile Irus en la laissant à bâbord

Perches vertes des réchauds, au Nord Ouest de l’Ile-aux-Moines, à bâbord.

*Pointe Sud de l’Ile aux Moines (Penhap) à bâbord.

Ile Stibiden à bâbord

*Bouée latérale Roche Colas à laisser à bâbord

*Bouée latérale verte de Pirenn à contourner en la laissant à tribord.

Iles Logoden à bâbord

*Bouée cardinale Boëdic à contourner en la laissant à bâbord

Iles Logoden à bâbord

Ligne d’arrivée : (art.14 des I.G.C. et des IPE)



CATAGOLFE 2015



IPE 5

« Irus – Boëdic – tourelle de l’Oeuf » (15.5M)

Ligne de départ (art.11.2 des I.G.C. et des IPE)

Bouée de dégagement éventuelle à contourner (art. 11.2 des IPE)

Bouée cardinale ouest Boëdic à contourner en la laissant à bâbord.

Iles Logoden à bâbord

* Bouée latérale rouge Logoden, mouillée près de la pointe d’Arradon, à contourner en la laissant à bâbord.

*Bouée latérale rouge Roche Colas à laisser à tribord

***Porte** : entre une bouée conique jaune, à contourner en la laissant à bâbord, mouillée entre la tourelle rouge de l’œuf et l’île Govihan et un bateau du comité de Course arborant un pavillon Blanc.

*Bouée cardinale sud « DRENEC » au sud de l’ILE d’ARZ, à laisser à bâbord.

*Bouée latérale rouge Bilhervé, mouillée dans l’anse de Bilhervé à l’Est de l’ILE d’ARZ, à contourner en la laissant à bâbord.

*Bouée Cardinale sud « DRENEC » au sud de l’ILE d’ARZ, à laisser à tribord.

*Bouée latérale rouge Roche Colas à laisser à bâbord

*Bouée latérale verte de Pirenn à contourner en la laissant à tribord.

* Bouée cardinale ouest Boëdic à contourner en la laissant à bâbord

Ligne d’arrivée : (art.14 des I.G.C. et des IPE)

Remarque :

*Si le bateau du Comité de Course de la porte mouillée entre l’île de l’œuf et l’île Govihan arbore un **pavillon O**, ceci signifie : « la boucle située à l’Est de la bouée cardinale sud Drennec n’est plus à respecter comme marque de parcours ». C’est à dire que les bateaux vont directement à la ligne d’arrivée en laissant la bouée de roche colas à bâbord, tout en respectant les marques de parcours qui les séparent de la ligne d’arrivée.*



CATAGOLFE 2015



IPE 6

« Parcours en Rivière d'Auray » (19 M)

Ligne de départ (art.11.2 des I.G.C. et des IPE)

Bouée de dégagement éventuelle à contourner (art. 11.2 des IPE)

Pointe Nord de l'Ile aux Moines (Le Trech') à bâbord.

Perches vertes des réchauds, au Nord Ouest de l'Ile-aux-Moines, à bâbord.

Ile longue à tribord

***Porte :** dans la rivière d'Auray entre une bouée conique, à bâbord et un bateau Comité de Course arborant un pavillon Blanc, mouillé à 200m dans le sud de la pointe espagnole, dans la baie de l'Ours.

Pointe de l'Ile aux Moines (Penhap) à bâbord

* Bouée latérale rouge Roche Colas à bâbord

* Bouée latérale rouge Logoden, mouillée près de la pointe d'Arradon, à laisser à tribord

Ligne d'arrivée : (art.14 des I.G.C. et des IPE)

IPE 7

« Petit parcours » (un tour : 2 M)

Le parcours comporte 3 tours.

Ligne de départ (art.11.2 des I.G.C. et des IPE)

Bouée de dégagement éventuelle à contourner (art. 11.2 des IPE)

***Porte :** entre la bouée cardinale Boédic à laisser à bâbord et un bateau du comité de Course arborant un pavillon Blanc.

Iles Logoden à bâbord.

- ***Porte :** entre la bouée latérale Logoden rouge, mouillée près de la pointe d'Arradon, à contourner en la laissant à bâbord et un bateau du comité de Course arborant un pavillon Blanc (fin d'un tour).

- *Ligne d'arrivée : (art.14 des I.G.C. et des IPE)*

Attention : il est interdit de passer dans cette ligne d'arrivée entre les tours.



CATAGOLFE 2015



IPE 8

« Grand tour du golfe » (13.5 M)

Ligne de départ (art.11.2 des I.G.C. et des IPE)

Bouée de dégagement éventuelle à contourner (art. 11.2 des IPE)

Pointe Nord de l'Ile aux Moines (Le Trech') à bâbord.

Perches vertes des réchauds, au Nord Ouest de l'Ile-aux-Moines, à bâbord.

Pointe Sud de l'Ile aux Moines (Penhap) à bâbord

Ile Stibiden à laisser à bâbord

***Porte :** entre la Bouée cardinale sud « DRENEC » au sud de l'ILE d'ARZ, à laisser à bâbord et un bateau Comité de Course arborant un pavillon Blanc.

*Contourner en la laissant à bâbord une bouée conique mouillée à 0.15 M au sud de l'Ile de Lern

* bouée cardinale Boédic à contourner en la laissant à bâbord

Ligne d'arrivée : (art.14 des I.G.C. et des IPE)



IPE 9

Grand Parcours extérieur « Boëdic – Kerjouano » (24.5 M)

Ligne de départ (art.11.2 des I.G.C. et des IPE)

Bouée de dégagement éventuelle à contourner (art. 11.2 des IPE)

Bouée cardinale ouest Boëdic à contourner en la laissant à tribord

Les deux Iles Logoden à laisser à tribord

* Bouée latérale rouge Roche Colas à laisser à tribord

Ile Stibiden à laisser à tribord.

* **Porte** entre la bouée cardinale Sud Crezic à bâbord et un bateau du Comité de Course arborant un pavillon Blanc à tribord

*Bouée cardinale Sud Méaban à contourner en la laissant à bâbord.

Les HC16/ C3 / Dart 18/ Nacra 5.7 ne contournent pas la bouée conique jaune, mouillée devant les « remparts de Kerjouanno mais rentrent dans le golfe pour terminer le parcours en respectant les marques qui les séparent de la ligne d'arrivée.

* Bouée conique jaune, mouillée devant les « remparts de Kerjouanno » par 47 31 800 et 02 52 800 à contourner en la laissant à bâbord

Ile aux Moines à laisser à tribord

Perches vertes des réchauds, au Nord Ouest de l'Ile-aux-Moines, à laisser à tribord.

* Bouée latérale rouge Logoden, mouillée près de la pointe d'Arradon, à laisser à tribord

Ligne d'arrivée : (art.14 des I.G.C.)

Remarque :

*Si le bateau du Comité de Course situé à côté de la bouée Crezic Sud ou de la bouée Sud Méaban arbore un **pavillon O**, ceci signifie : « Rejoignez directement la ligne d'arrivée en laissant l'Ile aux Moines et les perches des Réchauds à tribord »*



CATAGOLFE 2015



IPE 10

Grand parcours « Kerjouano - Boëdic » (24.5 M)

Ligne de départ (art.11.2 des I.G.C. et des IPE)

Bouée de dégagement éventuelle à contourner (art. 11.2 des IPE)

Pointe Nord de l'Ile aux Moines (Le Trech') à laisser à bâbord.

Perches vertes des réchauds, au Nord Ouest de l'Ile-aux-Moines, à laisser à bâbord.

* **Porte** entre la bouée cardinale Sud Creizic à laisser à bâbord et un bateau du Comité de Course arborant un pavillon Blanc à tribord

*Bouée cardinale Sud Méaban à contourner en la laissant à bâbord.

Les HC16/ C3 / SL16/ Dart 18/ Nacra 5.7 ne contournent pas la bouée conique jaune, mouillée devant les « remparts de Kerjouanno mais rentrent dans le golfe pour terminer le parcours en respectant les marques qui les séparent de la ligne d'arrivée.

* Bouée conique jaune, mouillée devant les « remparts de Kerjouanno » par 47 31 800 et 02 52 800 à contourner en la laissant à bâbord

Pointe Sud de l'Ile aux Moines (Penhap) à bâbord

Ile Stibiden à contourner en la laissant à bâbord.

* Bouée Roche Colas à bâbord

*Bouée latérale verte de Pirenn à contourner en la laissant à tribord.

*Bouée cardinale Boëdic à contourner en la laissant à bâbord

Ligne d'arrivée : (art.14 des I.G.C. et des IPE)

Remarque :

*Si le bateau du Comité de Course situé à côté de la bouée Creizic Sud ou de la bouée Sud Méaban arbore un **pavillon O**, ceci signifie : «, Rejoignez la ligne d'arrivée en laissant l'Ile aux Moines et la bouée latérale rouge Roche Colas à Bâbord »*



CATAGOLFE 2015



IPE 11

RUN 1 IRUS-Bouée rouge Logoden (un tour : 2.5 M)

Le parcours compte 3 tours

Ligne de départ (art.11.2 des I.G.C. et des IPE)

Bouée de dégagement éventuelle à contourner (art. 11.2 des IPE)

Contourner l'île d'Irus en la laissant à tribord

* **Porte** entre la bouée latérale rouge Logoden, mouillée près de la pointe d'Arradon, à laisser à tribord et un bateau du Comité de Course arborant un pavillon Blanc à bâbord (fin d'un tour)

Ligne d'arrivée : (art.14 des I.G.C. et des IPE)

Attention : cette ligne d'arrivée ne peut être franchie qu'après avoir effectué 3 tours.

IPE 12

RUN 2 Bouée verte Pirenn-Bouée rouge Logoden (un tour : 1 M)

Le parcours compte 3 tours

Ligne de départ (art.11.2 des I.G.C. et des IPE)

Bouée de dégagement éventuelle à contourner (art. 11.2 des IPE)

Contourner la bouée latérale verte Pirenn, en la laissant à tribord

* **Porte** entre la bouée latérale rouge Logoden, mouillée près de la pointe d'Arradon, à laisser à tribord et un bateau du Comité de Course arborant un pavillon Blanc à bâbord (fin d'un tour)

Ligne d'arrivée : (art.14 des I.G.C. et des IPE)

Attention : cette ligne d'arrivée ne peut être franchie qu'après avoir effectué 3 tours.

IPE 13

RUN 3 Bouée verte Drenec-Bouée rouge Logoden (un tour : 2.3 M)

Le parcours compte 3 tours

Ligne de départ (art.11.2 des I.G.C. et des IPE)

Bouée de dégagement éventuelle à contourner (art. 11.2 des IPE)

* Contourner la bouée latérale verte Drenec en la laissant à bâbord

* **Porte** entre la bouée latérale rouge Logoden, mouillée près de la pointe d'Arradon, à laisser à tribord et un bateau du Comité de Course arborant un pavillon Blanc à tribord (fin d'un tour)

Ligne d'arrivée : (art.14 des I.G.C. et des IPE)

Attention : cette ligne d'arrivée ne peut être franchie qu'après avoir effectué 3 tours.